



FICHE DE POSTE

Intitulé du Poste : Instructeur/Instructrice des autorisations d'occupation des sols	Grade : Rédacteur Principal 1 ^{ère} ou 2 ^{ème}
Service : Urbanisme réglementaire Lieu de travail : Bâtiment Marc Sangnier – Rue Marc Sangnier Temps de travail hebdomadaire : 37h30 (25 jours de CA et 15 jours de RTT) - Poste éligible au télétravail Rémunération : statutaire, régime indemnitaire, 13 ^{ème} mois et bonification annuelle du CIA en juin Collectivité adhérente au CNAS – Couverture santé possible par Harmonie et Garantie maintien de salaire par MNT VYV.	
Liens hiérarchiques : <input checked="" type="checkbox"/> Directrice du pôle Aménagement Durable et Urbanisme <input checked="" type="checkbox"/> Directeur Général des Services Techniques	
Nature du poste : <ul style="list-style-type: none"> • Catégorie Hiérarchique : A <input type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Temps complet <input type="checkbox"/> Temps non complet 	
Relations avec d'autres administrations ou services : Direction Départementale des Territoires, Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine, Service départemental d'incendie et de secours, Cœur d'Essonne Agglomération, Géomètres, Notaires, Services Techniques, Service des Hypothèques, Service des Domaines	
MISSION : Sous l'autorité de la Directrice du pôle Aménagement Durable et Urbanisme, vérifier la conformité des demandes de permis de construire et de toutes requêtes préalables de travaux.	
Activités principales : <ul style="list-style-type: none"> - Instruction complète et rédaction des actes d'autorisation ou de refus de permis de construire, déclarations préalables et permis de démolir y compris la conformité - Instruction des autorisations de travaux au titre du Code de la Construction et de l'Habitation - Instructions des dossiers Code de l'Environnement (Enseignes, publicités) - Gestion des conflits de voisinage - Contentieux de l'urbanisme et gestion des recours en collaboration avec la responsable du service réglementaire et la Directrice de pôle - Aide auprès des concepteurs de projet pour trouver des solutions permettant le respect des règles du PLU et du souhait du demandeur 	
Activités occasionnelles ou accessoires : Polyvalence à assurer au sein du service	
Compétences requises : <u>Savoir :</u> Connaissance réglementaire de l'instruction des permis de construire indispensable <u>Savoir être :</u> Sens du service public ; Devoir de réserve – Respect de la confidentialité ; Autonomie ; Rigueur ; Organisation ; Pédagogue ; Apte à la gestion de conflit <u>Savoir-faire :</u> Utiliser l'outil informatique ; Respecter les délais d'instruction	
Diplômes, Expérience professionnelle, Permis requis, etc, ... : Expérience sur un poste similaire ; Permis B impératif	